

## Tract destiné à l'ensemble des salariés du Groupe GFI

Septembre 2001

*Le tract Sud de septembre 2001, distribué à certains et pas à d'autres*

### Réunion paritaire :

Pas de " **compte-rendu Sud** " ce mois-ci car pas de réunion (les bonnes habitudes se perdent).

Fabrice Seigneur ayant quitté GFI fin juillet, il devrait être remplacé en lieu, place et fonction par une personne embauchée à l'extérieur. Elle se nomme Madame Marie-Laurence Carle l'Empereur et devrait prendre ses nouvelles fonctions aux alentours du 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Dès à présent et sans savoir de quoi l'avenir sera fait, le syndicat Sud Groupe GFI souhaite la bienvenue à cette personne qui sera demain notre interlocutrice directe et incontournable dans les relations sociales.

### Comment lire les tracts Sud (1<sup>ère</sup> méthode) :

Afin de lutter contre la censure mise en place par la DRH à l'encontre des tracts Sud (distribution uniquement aux salariés des régions Ouest et Rhône-Alpes), plusieurs militants de notre syndicat sont allés distribuer début septembre, le tract du mois d'août à la porte de plusieurs sites GFI (Championnet, Rouget de l'Isle, Verdun, Progiciels Lyon et Clichy).

Cette opération de terrain nous a permis de toucher plus de 300 collaborateurs GFI.

De plus l'accueil que nous avons reçu nous incite à renouveler cette expérience.

### Comment lire les tracts Sud (2<sup>ème</sup> méthode) :

Lors de sa réunion du 18 septembre 2001, le C.E. GFI Rhône-Alpes a décidé d'héberger temporairement les publications mensuelles du syndicat Sud.

Le C.E. dédiera une partie de son site (<http://ce.gfi.gre.free.fr>) pour permettre aux salariés de

GFI qui ne reçoivent plus ces tracts avec leur bulletin de salaire, d'aller tout de même les lire en ligne. En plus ils auront droit à la collection complète.

A voir aussi sur ce site les textes des accords UES GFI signés récemment : périmètre UES, ARTT, participation, intéressement, droit syndical.

Pour ceux qui veulent recevoir les tracts sur leur adresse électronique individuelle (= email ou courriel comme disent nos amis canadiens), une " Mailing list " est mise en place (à cette même adresse).

#### Audience du Tribunal d'Instance de Paris 18<sup>ème</sup> (12/09/2001 à 15 h 30) :

Contestation de la représentativité du syndicat Sud Groupe GFI sur le périmètre de l'U.E.S., par d'un coté la direction de GFI et de l'autre par la CFE-CGC (voir épisodes précédents dans les tracts Sud de juin, juillet et août 2001, pour ceux qui ne les ont pas eus et qui veulent comprendre la suite, utiliser les informations du chapitre " Comment lire les tracts Sud (2<sup>ème</sup> méthode ").

Pour cette audience l'avocate de la CFE-CGC (Maître Feuillebois) a communiqué le 11 septembre 2001 (c'est-à-dire la veille pour le lendemain), ses conclusions à notre avocat (Maître Peron). A noter que les conclusions du syndicat Sud lui avaient été envoyées plus d'une semaine avant.

Afin de répondre à ces 9 pages remplies d'erreurs et de contre-vérités, afin surtout que le Président du tribunal comprenne bien l'enjeu du débat, à savoir la représentativité de Sud groupe GFI dans l'U.E.S., notre avocat a demandé le report de cette audience.

L'affaire sera (peut-être ?) plaidée le 30 octobre 2001

#### Titres de noblesse : jusqu'où irons-nous ? :

Lors du dernier millénaire (il n'y a pas si longtemps que cela), les relations sociales étaient du domaine du **Roy** (Yves). Un peu plus tard, les négociations paritaires sont devenues la chasse gardée du **Seigneur** (Fabrice). Il paraît que demain les partenaires sociaux auront directement affaires avec l'**Empereur** (Carle Marie-Laurence). Au rythme où va l'inflation, après demain,

nous allons être obligés de traiter directement avec Dieu.

Elections à venir :

Elections concernant les C.E Nord, Championnet, Verdun et GFI Progiciels + tous les sites D.P. (sauf Toulouse).

Les protocoles électoraux de ces élections seront discutés lors de la prochaine réunion paritaire.

Pour les élections des 4 Comités d'Etablissement, 2 syndicats de GFI, l'un représentatif la CGT et l'autre dont la représentativité est contestée **Sud**, ont décidé de travailler ensemble.

Pourquoi ?

Parce qu'ils partagent une conception du syndicalisme assez proche :

1. Le rôle des syndicats c'est d'être à l'écoute des salariés, d'entendre leurs demandes et de tout faire pour les faire aboutir.
2. Les querelles de chapelles syndicales qui " se bouffent le nez " pour défendre leurs petits privilèges, ce n'est pas le crédo sur lequel nous voulons intervenir.
3. Dans GFI, jusqu'à présent, il existe un " certain dialogue social ", qu'il serait dommage de casser. La signature récente de plusieurs accords prouve que cette dynamique existe bien et qu'elle peut et doit continuer.
4. Cette alliance électorale, tout en respectant les positions des uns et des autres, doit nous permettre d'être plus forts et plus unis, afin de proposer aux salariés GFI concernés par ces élections, des équipes plus nombreuses, plus ouvertes et plus compétentes.
5. Nous espérons que cette démarche **unitaire** sera comprise et appréciée par les salariés de GFI qui nous ferons confiance en votant pour les listes présentées dès le 1<sup>er</sup> tour par les syndicats **CGT et Sud**.